

MAMOUDZOU

MA VILLE



CARTE DE
MAMOUDZOU

JOURNAL MUNICIPAL DE MAMOUDZOU





**AGENDA ÉVÉNEMENTIEL
2026 DE MAMOUDZOU**



**ÉVOLUTION DU
STATIONNEMENT**



10

3 ÉDITO DU MAIRE

4 RETOUR SUR L'ACTU

6 JEUNESSE

- NEUILLY-SUR-SEINE SOLIDAIRE AVEC MAMOUDZOU : UN DON POUR RESTAURER LA MANGROVE
- BRUX'AVVENTURE : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MAMOUDZOU À LA DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

8 STATIONNEMENT

- ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT

10 ADRESSAGE

- DÉCOUVREZ LA CARTE DE MAMOUDZOU

12 AGENDA ÉVÉNEMENTIEL

13 ÉLECTION

- INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

14 CAISSE DES ÉCOLES

- LES CLUBS COUP DE POUCE, UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS À MAMOUDZOU !
- UNE CANTINE SCOLAIRE À DOUJANI

15 SOCIAL

- UN PROJET D'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN COURS

16 PRÉVENTION

- LES BONS REFLEXES, EN SAISON DE PLUIE

17 TRIBUNES

18 RETOUR EN IMAGES

JOURNAL MUNICIPALE DE MAMOUDZOU - N°14 JANVIER 2026

Journal municipal de la Ville de Mamoudzou, Boulevard Halidi Selemani BP 01 97600 Mamoudzou, 0269 66 50 10 - Parution 2 fois par année

Directeur de la publication : Ambdilwahedou SOUMAÏLA • Directeur de rédaction : Olivier CHAUVEAU • Rédactrice : Naykat ABDOURRAQUIB, Zora MADI ALI • Crédits photos : Ville de Mamoudzou, Inadcom, Mayotte Hebdo, Ville de Neuilly sur seine, Droits réservés • Maquettage : Naykat ABDOURRAQUIB, Azhar HASSANI • Impression : Imprimah, imprimé sur un papier certifié PEFC 100% fibre IFGD (issu de forêts gérées durablement) à Mamoudzou • Distribution : La Ville de Mamoudzou • ISSN 2825-9238 • Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez la Ville de Mamoudzou sur Facebook, Instagram et sur internet www.mamoudzou.yt

«Je vous adresse à nouveau mes meilleurs vœux pour cette année 2026.»



Ambdilwahedou SOUMAÏLA Maire de Mamoudzou Janvier 2026

Chères Mamoudzoises,
Chers Mamoudzois,
Chers lecteurs,

Votre journal municipal vous accompagne dans la compréhension des enjeux du territoire, des services publics et des sujets qui structurent la vie locale.

Dans cette édition, nous revenons sur la mémoire des événements passés, notamment ceux liés aux risques climatiques, et rappelons l'importance de la prévention, de la vigilance et des comportements adaptés. L'information et l'anticipation demeurent des leviers indispensables pour la sécurité de tous.

Au fil de ces pages, vous trouverez la cartographie du territoire communal, présentant l'organisation de la commune et les services qu'elle accueille, ainsi que des informations sur les actions de coopération, celles destinées aux jeunes et aux familles, et des recommandations utiles à adopter en période de pluies. Un rappel des démarches d'inscription sur les listes électorales figure également dans ce numéro, conformément aux missions d'information de la collectivité.

Le traditionnel agenda de l'année annonce par ailleurs les animations à venir sur le territoire de la Ville de Mamoudzou.

Mamoudzoises, Mamoudzois, je vous adresse à nouveau mes meilleurs vœux pour cette année 2026 et vous souhaite une bonne lecture.

L'ACTUALITÉ DE MA VILLE



COMMÉMORATION - 14/12/2025

COMMÉMORATION DU CYCLONE CHIDO

Le 14 décembre 2025, la Ville de Mamoudzou a organisé la commémoration du passage du cyclone Chido, un an jour pour jour après cet événement qui a marqué durablement le territoire et ses habitants. Cette commémoration, qui s'est tenue sur la place de la République, a rendu hommage aux victimes, aux secours et à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la sauvegarde et la reconstruction du territoire. Une exposition participative a permis de mettre en avant les photos et vidéos prises par la population afin que chacun partage son regard sur cette catastrophe naturelle. La cérémonie s'est clôturée par le dévoilement d'une stèle mémorielle suivie d'un dépôt de gerbes par les officiels.

ADMINISTRATIVE - 18/12/2025

MISE EN SERVICE DE LA MAIRIE ANNEXE DE MTSAPÉRÉ

La mairie annexe Harouna Tavanday de Mtsapéré est en service depuis le 18 décembre 2025. Ce nouveau bâtiment administratif renforce la proximité des services publics, facilite les démarches et s'adapte aux besoins des habitants. Situé face à la DEALM, les services vous accueillent du lundi au jeudi de 7h30 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 11h00 afin de réaliser les démarches administratives suivantes :

- Inscriptions sur les listes électorales
- Recensement des jeunes
- Délivrance d'actes d'état civil,
- Livret de famille,
- Demandes de carte nationale d'identité et de passeport,
- Demandes d'attestation d'accueil,
- Rectifications matérielles.





SCOLAIRE - 21/11/2025

**LANCÉMENT DE CHANTIER DU GROUPE
SCOLAIRE DARMI MOUSSA / ABBASS
ABDALLAH BACOCO**

Le chantier du futur groupe scolaire Darmi Moussa & Abbass Abdallah Bacoco a démarré, marquant le début des travaux à Passamaïnty.

Le nouvel ensemble comprendra notamment 32 salles de classe (12 maternelles et 20 élémentaires), 2 bibliothèques, une salle d'arts plastiques, une salle multi-activités, des espaces dédiés à la direction, à la restauration et au personnel.

Ce chantier, estimé à 14,95 millions d'euros (travaux et VRD) pour une durée prévisionnelle de deux ans et demi, réponds à l'augmentation croissante du nombre d'élèves inscrits à Mamoudzou et à la nécessité de moderniser les bâtiments existants. L'objectif est d'offrir des espaces adaptés aux besoins éducatifs actuels et futurs.

SCOLAIRE - 28/11/2025

**LANCÉMENT DE CHANTIER DE L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE T20 À VAHIBÉ**

Depuis plusieurs années, l'école élémentaire de Vahibé 1 faisait face à une forte croissance démographique et au vieillissement de certains bâtiments, dont plusieurs présentaient des risques structurels. Ce constat a conduit à une restructuration d'envergure du site. Le chantier récemment démarré comprend la démolition de 4 bâtiments, la rénovation de 2 bâtiments existants et la création de 16 salles de classe supplémentaires afin de doubler la capacité d'accueil, passant ainsi de 10 à 20 classes élémentaires, l'aménagement d'un service de restauration scolaire modernisé et la réalisation d'espaces extérieurs adaptés et rénovés.

Ce chantier, estimé à 12,5 millions d'euros pour une durée prévisionnelle de 27 mois, permettra de doter le quartier d'un établissement scolaire moderne, sûr et adapté aux besoins éducatifs d'un territoire en pleine expansion.



NEUILLY-SUR-SEINE SOLIDAIRE AVEC MAMOUDZOU : UN DON POUR RESTAURER LA MANGROVE

À LA SUITE DU CYCLONE CHIDO QUI A FRAPPÉ MAYOTTE EN DÉCEMBRE DERNIER, LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE A LANCÉ L'OPÉRATION « Ô DE NEUILLY SOLIDAIRE AVEC MAYOTTE », POUR LA VILLE DE MAMOUDZOU. GRÂCE À LA VENTE DE CARAFES SOLIDAIRES SPÉCIALEMENT ÉDITÉES POUR L'OCCASION, ET À LA MOBILISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) ET DES HABITANTS DE NEUILLY, UN TOTAL DE 10 978 EUROS A ÉTÉ COLLECTÉ.

Le lundi 20 octobre, le maire et le CMJ de Neuilly-sur-Seine ont accueilli à l'Hôtel de Ville le maire et le CMJ de Mamoudzou pour la remise officielle du don. Ce moment d'échanges a permis de saluer l'engagement exemplaire des jeunes neuilléens et de renforcer les liens d'amitié entre les deux communes.

Les jeunes Mamoudzois ont choisi de consacrer cette somme à un projet environnemental : restaurer la mangrove de M'gombani fortement endommagée par le cyclone, avec un écosystème menacé. Grâce à ce don, les CMJ pourront mener à bien des actions ciblées pour restaurer la mangrove et sensibiliser à sa préservation :



LES ACTIONS CIBLÉES POUR RESTAURER LA MANGROVE

- Aménagement et nettoyage des sites
- Revalorisation environnementale : plantations, panneaux pédagogiques
- Actions éducatives et participatives : ateliers pour les jeunes, animations pour les habitants
- Conception de support pédagogique et valorisation du projet

Au-delà de son volet écologique, ce projet revêt une dimension pédagogique et sociale. Il encourage l'engagement des jeunes pour leur territoire et fédère la population autour d'un objectif commun : la protection et la valorisation du patrimoine naturel de Mayotte.

BRUX'AVVENTURE : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MAMOUDZOU À LA DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

DANS LE CADRE DU PROJET BRUX'AVVENTURE, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MAMOUDZOU ONT PARTICIPÉ À UN SÉJOUR ÉDUCATIF À BRUXELLES, CAPITALE DE L'EUROPE. CE DÉPLACEMENT, RENDU POSSIBLE GRÂCE À UN FINANCEMENT DU PROGRAMME ERASMUS+, A PERMIS AUX JEUNES CONSEILLERS DE MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES TOUT EN DÉCOUVRANT LA RICHESSE CULTURELLE DE LA VILLE.



Tout au long du séjour, les jeunes ont pris part à un programme varié mêlant apprentissages et découvertes. Ils ont notamment visité des lieux emblématiques tels que la Maison de l'Europe, favorisant une meilleure compréhension de l'Union européenne, ainsi que le musée des sciences et le musée de l'illusion, qui ont suscité curiosité et réflexion.

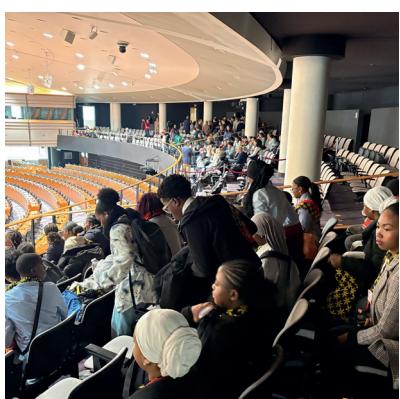
La découverte de Bruxelles s'est également faite au fil des rues et des quartiers de la ville. Les jeunes conseillers ont pu découvrir son patrimoine, son architecture et son ambiance multiculturelle. Le programme comprenait par ailleurs une visite de la Bibliothèque royale ainsi qu'une activité sportive appréciée par une partie du groupe : le patin à glace.

La visite du Parlement européen fût le temps fort du séjour. À cette occasion, les jeunes ont eu l'opportunité d'échanger avec le député européen Monsieur François-Xavier Bellamy. Cet échange a permis d'aborder le rôle du Parlement européen, les valeurs démocratiques et l'importance de la participation

des jeunes à la vie citoyenne.

Le groupe a également eu l'opportunité de rencontrer la Présidente du Parlement européen Madame Roberta Metsola.

A Bruxelles, les conseillers municipaux jeunes de Mamoudzou ont pu élargir leurs connaissances durant une immersion européenne à la fois pédagogique et culturelle.



INFO ROUTE

ÉVOLUTION du STATIONNEMENT à MAMOUDZOU

Tarification stationnement à courte durée

Tarif ticket horaire

30 min = 1,00€	3h00 = 9,00€
1h00 = 1,50€	3h30 = 13,00€
1h30 = 2,00€	4h00 = 20,00€
2h00 = 3,00€	4h30 = 25,00€
2h30 = 4,00€	

Tarification stationnement à moyenne et à longue durée

Tarif ticket horaire

30 min = 0,50€	8h00 = 12,00€
1h00 = 1,50€	8h15 = 15,00€
2h00 = 3,00€	8h30 = 20,00€
3h00 = 5,00€	
4h00 = 6,00€	
5h00 = 7,50€	
6h00 = 8,00€	
7h00 = 9,00€	

Payant du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30
et le samedi de 9h à 13h

Gratuit
samedis après-midi, dimanches et jours fériés

Redevances post-stationnement (Amende)

- Paiement jusqu'à 72 heures : 15€ (tarif minoré)
- Paiement après 72 heures : 25€ (avis de paiement)
- Paiement au-delà de 3 mois : 65€

Avis de paiement majoré au-delà de 4 mois : 80€
Possibilité de paiement des forfait post-stationnement par pièces et
cartes sur les horodateurs.

LES ABONNEMENTS

RÉSIDENTS

Deux abonnements résidents
maximum par foyer fiscal valable
dans sa zone de résidence si son
domicile est inclus à l'intérieur du
périmètre de stationnement payant
sur voirie.

15 €/mois

40 €/trimestre

70 €/par semestre

110 €/an

**Abonnement gratuit pour
les personnes à mobilité réduite
(CMI mention stationnement)**



Plus d'infos pour les Pièces
justificatives à fournir
pour les commerçants,
professionnels et les
résidents

Plus d'infos sur mamoudzou.yt

ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT

COMMERCES ET PROFESSIONNELS

Cet abonnement ouvre droit à un nombre illimité de souscription de véhicule professionnels.

Le compte est accessible par une seule et même personne :

Le gérant de l'entreprise ou toute personne désignée par le gérant comme recevant délégitimation. On entend comme véhicule professionnel, un véhicule au nom de la société ou pour lequel le gérant de la société aura préalablement fait une attestation d'utilisation à titre professionnel en déplacement fréquent en centre-ville (Mamoudzou). Le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) du véhicule doit être inférieur à 3,5 tonnes.

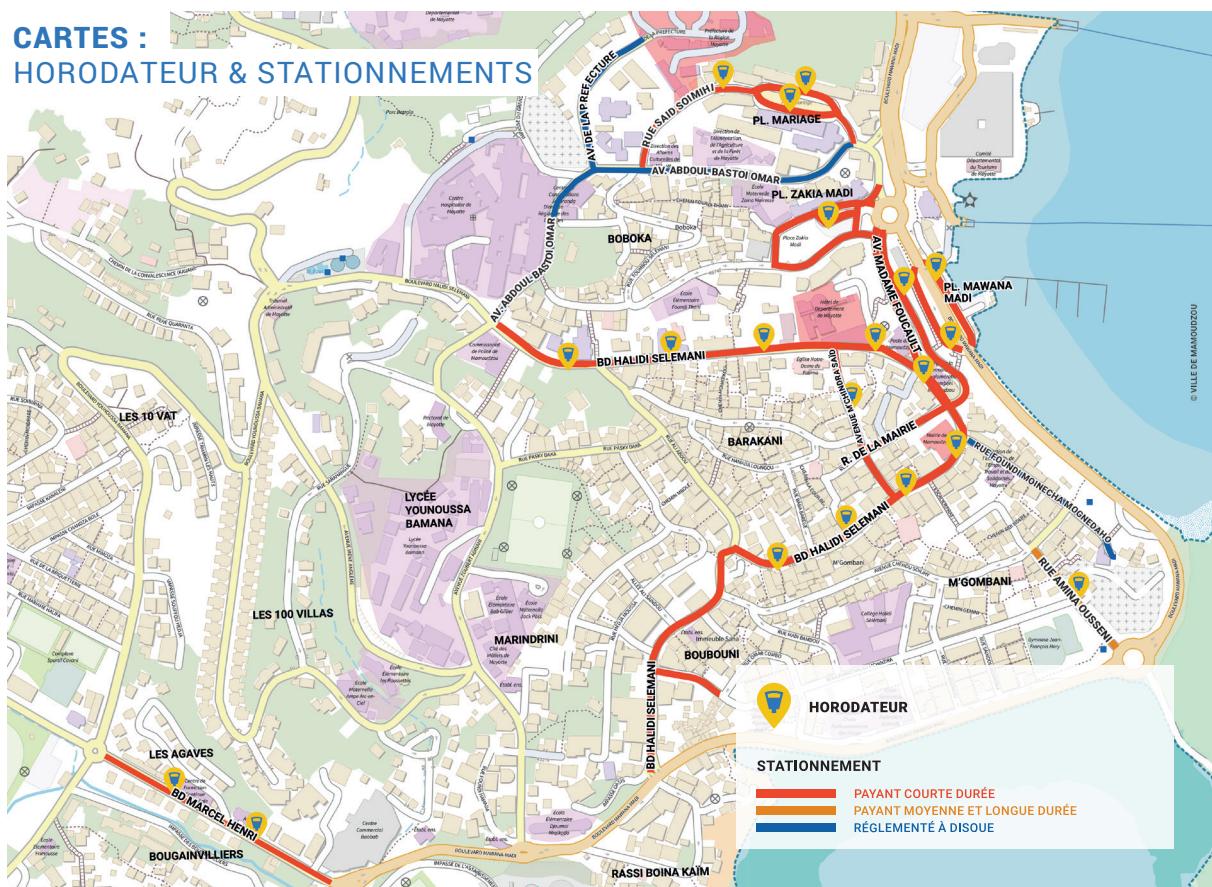
30 €/mois

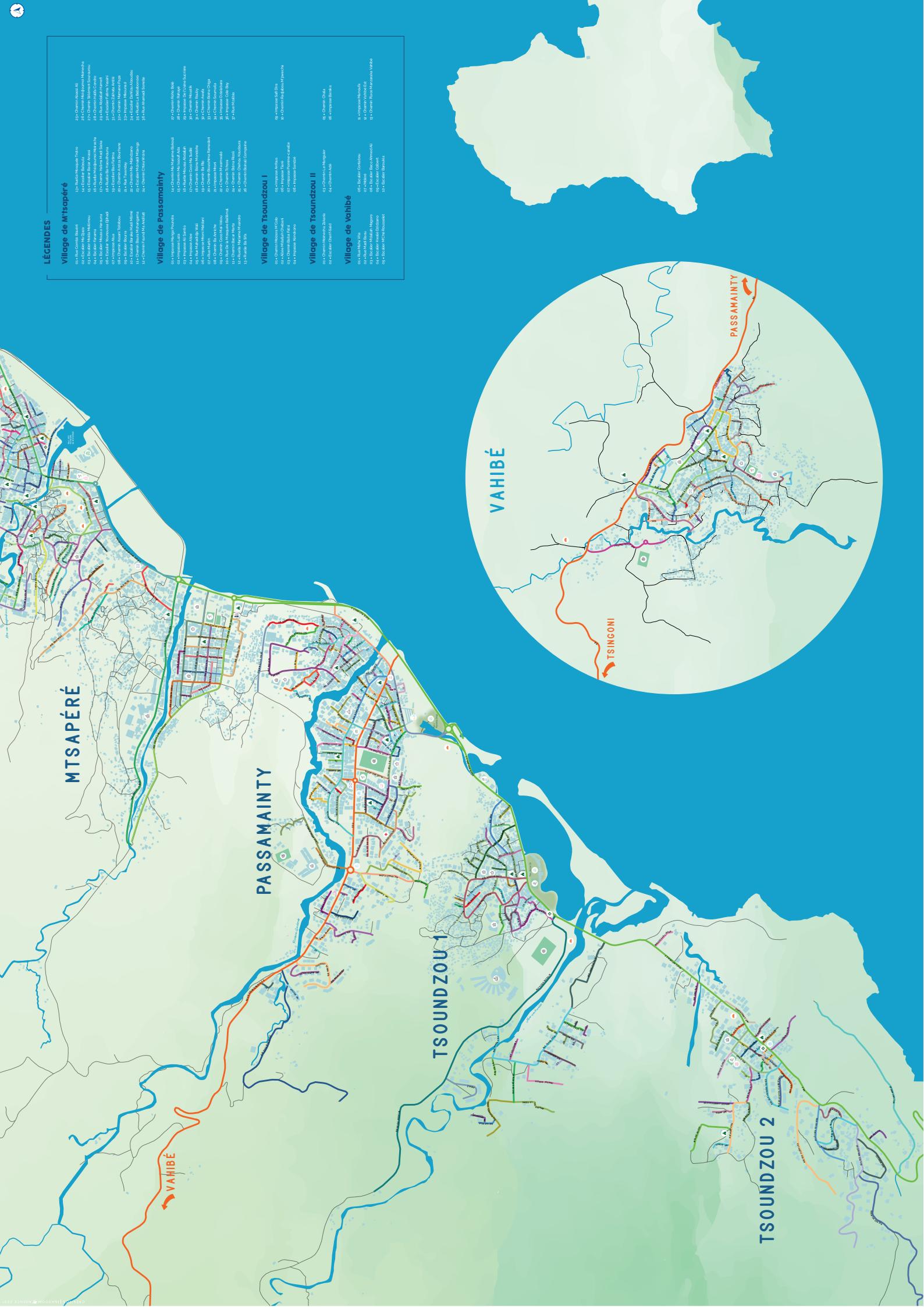
70 €/trimestre

130 €/par semestre

200 €/an

CARTES : HORODATEUR & STATIONNEMENTS





2026
AGENDA ÉVÉNEMENTIEL 2026VILLE DE
MAMOUDZOU

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
 <p>JAN</p> <p>15 Voeux du Maire à la population 17 Op. de nettoyage annuelle NPNRU Kawéni 25 Course résilience</p>	 <p>FEV</p> <p>18 Futsal ramadan (Médiathèque Rama M'sa)</p>	 <p>MAR</p> <p>5-19 Foire ramadan 8 Journée int. des droits de la femme 8 Mamoudzou by night 19 Futsal ramadan (Médiathèque Rama M'sa)</p>	 <p>AVR</p> <p>5 Vide-grenier 7-25 Les artistes s'exposent 26 Course de pneus finale communale</p>	 <p>MAI</p> <p>10 Trail du caméléon 16 Journées du vivre-ensemble 22 Journées de l'Europe 23 Foire agricole et artisanale de Kawéni 24 Dimanche activité pour tous</p>	 <p>JU</p> <p>7 10 km de Zakià Madi 20-21 Carnaval de l'identité et de la culture de Mamoudzou 21 Fête de la musique 27 Journées portes ouvertes de la maison du projet NPNRU 28 Finale de la course de pneus</p>	 <p>JUIL</p> <p>4-5 Hippocampe trail 6 Vide-piscine 10 Soirée de l'excellence féminine 14 Cérémonie républicaine du 14 juillet 14 Feu d'artifice du 14 juillet 15-25 Tournoi Maoré summer league</p>	 <p>AOU</p> <p>9 Dimanche activité pour tous 16-30 Foire de la rentrée 27-29 Festival SANAA 30 Journée porte ouverte avec des animations sportives</p>	 <p>SEP</p> <p>5 Forum des associations de Kawéni 6 Trail le grand majimbini 19-20 Journées européennes du patrimoine</p>	 <p>OCT</p> <p>4 Course de pirogues 15-18 Grand Raid 17-19 Journées nationales de l'architecture</p>	 <p>NOV</p> <p>1-30 Novembre vert 1 Marche de l'espoir octobre rose 11 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 15 Dimanche activités pour tous 29 Trail des amis</p>	 <p>DEC</p> <p>1-6 Momojou en fête 10 Forum des métiers 13 Palmarès de l'excellence sportive & Trail du gouverneur 14 Journée de commémoration CHIDO</p>



Scannez et
consultez dès
maintenant les
événements
2026 de la Ville
de Mamoudzou

JANVIER : Voeux du Maire à la population - Opération de nettoyage annuelle NPNRU Kawéni - Course résilience • **FÉVRIER** : Futsal ramadan (Médiathèque Rama M'sa) • **MARS** : Foire ramadan - Journée internationale des droits de la femme - Futsal ramadan (Médiathèque Rama M'sa) • **AVRIL** : Vide-grenier - Les artistes s'exposent - Mamoudzou by night - Course de pneus finale communale • **MAI** : Trail du caméléon - Journée du vivre-ensemble - Journée de l'Europe - Foire agricole et artisanale de Kawéni - Dimanche activité pour tous • **JUIN** : 10 km de Zakià Madi - Carnaval de l'identité et de la culture de Mamoudzou - Fête de la musique - Journées portes ouvertes de la maison du projet NPNRU (réouverture) - Finale de la course de pneus • **JUILLET** : Hippocampe trail - Vide-grenier - Soirée de l'excellence féminine - Cérémonie républicaine du 14 juillet - Feu d'artifice du 14 juillet - Tournoi Maoré summer league • **AOÛT** : Dimanche activité pour tous - Foire de la rentrée - Festival SANAA - Journée porte ouverte avec des animations sportives • **SEPTEMBRE** : Forum des associations de Kawéni - Trail le grand majimbini - Journées européennes du patrimoine • **OCTOBRE** : Course de pirogues - Grand raid - Journées nationales de l'architecture • **NOVEMBRE** : Novembre vert - Marche de l'espoir octobre rose - Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 - Dimanche activité pour tous - Trail des amis • **DÉCEMBRE** : Momojou en fête - Forum des métiers - des Palmarès de l'excellence sportive & Trail du gouverneur - Journée de commémoration CHIDO.



POUR VOTER, JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

Vérifier son inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est une étape indispensable. Toute personne remplissant les conditions légales peut s'y inscrire. Cette démarche, simple et gratuite, peut être effectuée à tout moment de l'année, jusqu'à environ six semaines avant la date du scrutin.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

S'inscrire sur les listes électorales est une démarche citoyenne essentielle. Elle permet à chaque électeur de faire entendre sa voix lors des élections locales et nationales. L'inscription garantit également que vos informations (adresse, état civil, commune de rattachement) sont à jour, évitant ainsi toute difficulté le jour du vote.

QUI PEUT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ?

Toute personne :

- De nationalité française* âgée d'au moins 18 ans,
- Jouissant de ses droits civiques,
- Résidant à Mamoudzou ou y payant des impôts locaux depuis au moins deux ans.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription peut se faire de plusieurs manières :

- En ligne, sur le site officiel www.service-public.fr, rubrique "Inscription sur les listes électorales, jusqu'au 4 février 2026.
- En mairie, au service des élections, jusqu'au 6 février 2026, en présentant :

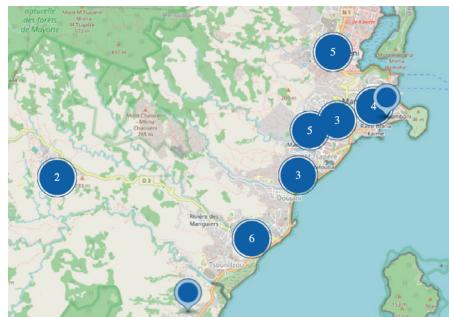
- ▶ Une pièce d'identité en cours de validité,
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Le délai d'inscription sur les listes électorales est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 pour les personnes se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Jeune de 18 ans n'ayant pas effectué le recensement citoyen ;
- Déménagement récent ;
- Acquisition récente de la nationalité française ;
- Recouvrement récent du droit de vote.

NOUVEAU BUREAU DE VOTE

Par ailleurs, en raison de l'ouverture du bureau de vote n°184, installé à l'école maternelle du groupe scolaire T24 de Hamaha, dans le quartier des Hauts Vallons, les habitants des secteurs de Disma haut, Disma bas, les Hauts Vallons, EDM, Zone Nel, Hamaha et Massakini sont invités à se rapprocher de la direction des services à la population de la Ville de Mamoudzou, service élection, afin de vérifier la mise à jour de leur bureau de vote, précédemment rattaché aux écoles de Kawéni.



CARTE INTERACTIVE

LES CLUBS COUP DE POUCE, UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS À MAMOUDZOU !



Porté par la Caisse des Écoles, le dispositif Coup de Pouce accompagne les enfants dans leurs premiers apprentissages afin de renforcer leur confiance scolaire, donner du sens aux savoirs fondamentaux et valoriser l'implication des parents dans la réussite éducative.

Mis en œuvre pendant le temps périscolaire, les Clubs Coup de Pouce sont animés par des professionnelles formées et s'adaptent aux besoins de chaque école. Le Club Clé, destiné aux élèves de CP, soutient l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, tandis que le Club Clém, en CE1, est centré sur les mathématiques. Les enfants participent à des activités ludiques et

pédagogiques durant 1h30, quatre fois par semaine.

Au cœur du dispositif, la mobilisation des parents constitue un levier essentiel. En lien étroit avec les enseignants et les animateurs, les familles sont associées au suivi et aux progrès de leur enfant. Cette coopération éducative favorise la confiance, l'épanouissement et le plaisir d'apprendre.

Chaque année, au début du mois de novembre, un temps de lancement réunit enfants, parents, équipes éducatives et partenaires pour marquer le démarrage des clubs. Cette démarche vise à offrir à chaque enfant de meilleures chances de réussite dès les premières années de scolarité.

UNE CANTINE SCOLAIRE À DOUJANI

À l'école élémentaire Abdallah Sidi, les élèves bénéficient désormais d'une cantine scolaire moderne et pleinement fonctionnelle. Cette mise en service s'inscrit dans une démarche d'amélioration des conditions d'accueil des élèves sur le temps scolaire.

Ce nouvel équipement répond à un besoin essentiel : offrir aux élèves un espace de restauration moderne et sécurisé. Pensé comme un véritable outil éducatif, le réfectoire permet à chaque enfant de bénéficier d'un repas équilibré dans un cadre adapté, favorisant le bien-être, la concentration et la réussite scolaire.

La cantine fonctionne selon une organisation encadrée, avec des services échelonnés sur le temps méridien afin de s'adapter au fonctionnement de l'établissement. Cinq agents polyvalents de restauration scolaire assurent l'accueil des élèves, le service des repas et le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

À travers cet équipement, la Caisse des écoles répond aux enjeux d'égalité d'accès à la restauration scolaire et accompagne l'évolution des effectifs scolaires. Cette réalisation participe au renforcement progressif des cantines scolaires sur l'ensemble du territoire communal.



UN PROJET D'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN COURS



DE NOMBREUX MÉNAGES MAMOUDZOIS SE RETROUVENT EN GRANDE PRÉCARITÉ FACE À L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE. DANS CE CONTEXTE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MAMOUDZOU A LANCÉ UN PROJET D'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CCAS en faveur de la lutte contre la précarité et de l'accompagnement des personnes les plus fragilisées. Il vise à venir en complément des aides alimentaires existantes.

Qu'est-ce qu'une épicerie sociale et solidaire ?

Une épicerie sociale et solidaire fonctionne comme un commerce de proximité, en libre-service. Elle permet à des personnes orientées par les travailleurs sociaux d'accéder à des produits alimentaires variés, de qualité, ainsi qu'à des produits d'hygiène, en participant financièrement à hauteur de 10% à 30 % du prix réel.

Un nouveau dispositif au service du lien social

L'épicerie sociale et solidaire du CCAS sera implantée à Doujani, rue Abdoukader, à proximité du collège. Elle prendra la forme d'un lieu d'accueil et d'échange, où l'accompagnement social occupe une place centrale.

Les objectifs sont multiples :

- Lutter contre la précarité alimentaire et les exclusions sociales ;
- Proposer une aide alimentaire

- adaptée et diversifiée ;
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire et à la gestion du budget ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire.

L'épicerie solidaire, pour qui ?

L'épicerie sociale et solidaire n'est pas ouverte à tout public. Elle s'adresse aux personnes et familles accompagnées dans le cadre d'un projet personnalisé visant à renforcer leur autonomie et leur insertion sociale. L'accès à l'épicerie se fait sur orientation des travailleurs sociaux du CCAS qui évaluent la situation et définissent les modalités de l'accompagnement.

Comment en bénéficier ?

Dès lors que l'épicerie sera ouverte, les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif seront invitées

à se rapprocher du CCAS de Mamoudzou afin d'être orientées vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation.



LES BONS REFLEXES, EN SAISON DE PLUIE

De novembre à avril, Mayotte entre dans sa saison des pluies, parfois marquée par des épisodes cycloniques. Ces phénomènes peuvent provoquer de fortes précipitations, des vents puissants, des inondations ou des glissements de terrain. Pour protéger votre famille et vos biens, il est essentiel d'adopter les bons réflexes.



AVANT LA SAISON

- Entretenez votre maison : vérifiez l'état de votre toiture, fixez les tôles, taillez les arbres proches de votre habitation.
- Nettoyez les caniveaux et ravines : cela permet à l'eau de s'écouler correctement et limite les inondations.



EN CAS D'ALERTE

- Restez informé : suivez les consignes officielles
- Sécurisez votre logement : fermez portes et fenêtres, rentrez les objets légers à l'intérieur.
- Limitez les déplacements : ne prenez pas la route pendant les fortes pluies ou les rafales de vent.
- Protégez les enfants : ne les laissez pas jouer dehors, surtout près des rivières ou zones inondées.



COMPOSITION D'UN KIT D'URGENCE

- lampe torche,
- radio à piles,
- bouteilles d'eau,
- médicaments,
- papiers importants,
- chargeurs,
- vivres non périssables

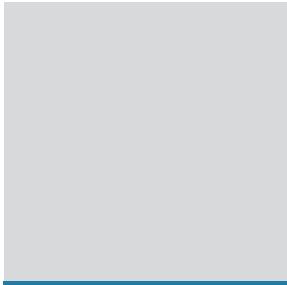
BIEN PRÉPARER SON PLAN INDIVIDUEL DE MISE EN SURETÉ

Face aux risques majeurs (inondation, tempête, séisme, etc.), il est essentiel de bien vous protéger et de protéger vos proches.

La préparation à la gestion des crises est une responsabilité partagée.



PAROLE DE LA MINORITÉ



**TEXTE NON
PARVENU**

PAROLE DE LA MAJORITÉ



*"Une commune
plus résiliente,
plus solidaire"*

■ **Mahamoudou AHAMADI**
Président de la majorité
du Conseil Municipal
de Mamoudzou

Mamoudzoises, Mamoudzois,

Agir avec constance, responsabilité et sens du collectif : telle est la ligne qui guide l'action municipale au service de notre commune.

Dans un contexte exigeant, marqué par des défis sécuritaires, sociaux et urbains majeurs, la Ville a poursuivi son engagement pour renforcer les services publics de proximité, investir dans l'éducation, accompagner la jeunesse et améliorer le cadre de vie.

Chaque action engagée s'inscrit dans une vision de long terme : celle d'une commune plus résiliente, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

La majorité municipale reste pleinement mobilisée pour répondre aux besoins du territoire, dans un esprit de continuité, de responsabilité et d'intérêt général.

Mamoudzou avance, avec détermination et sens du devoir public.

RETOUR EN IMAGES

18

MAMOUDZOU MA VILLE • N°14 • JANVIER 2026





Mise en service de la mairie annexe Harouna Tavanday de Mtsapéré
18/12/25



1ère commémoration du cyclone Chido
14/12/25



Brux'aventure
Décembre 2025



Le Maire de Mamoudzou
Monsieur **Ambdilwahedou SOUMAÏLA**
et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent une belle
et heureuse année 2026